



Compte Rendu CST

Mardi 03 Février 2025



Ordre du jour

Approbation du compte rendu de la séance du 3 décembre 2025.

1. **DAFA / DEEP** – Organisation de la DAAREN – **Pour avis**
2. **DF** – Organisation de la Direction des Finances – **Pour avis**
3. **DRH** – Organisation de la Direction des Ressources Humaines – **Pour avis**
4. **DRH** – Plan de déploiement accès au numérique dans les lycées – **Pour information**



Création d'une Direction Agriculture Alimentation Ressources et Espaces Naturels (DAAREN)

Objectifs :

Création d'une direction Agriculture, alimentation, ressources et espaces naturels (DAAREN) au sein de la DGA Territoires et ruralité. Dans le but de :

- Renforcer l'intégration du développement économique agricole avec la chaîne de conservation et de valorisation de la biodiversité et des espaces naturels,
- Réunir des compétences techniques, des savoir-faire et des modalités d'action territoriales complémentaires présentes au sein des deux directions,
- Accroître la lisibilité de la politique régionale en matière de valorisation des espaces et ressources naturels, en se tournant encore davantage vers les bénéficiaires et les territoires.

Position FO :

FO se félicite que, pour une fois, une concertation ait été menée avec tous les agents, et non uniquement avec les encadrants.

De même, la fusion de ces deux directions semblent bénéfiques pour leurs missions.

Pour autant, FO déplore la suppression de 11 postes. Quelle catégorie est concernée par la suppression de ces postes ? Quel est le devenir de ces agents à la suite de cette suppression ?

Les collègues qui, suite à la réorganisation, ne souhaitent plus rester dans cette direction auront-ils une facilité de se positionner plus facilement sur d'autres services disposant de postes vacants.

De même, FO souhaite instamment que l'encadrement supérieur (Directeur / Directrice et sous-directeur / sous directrice) soit réparti entre les deux hôtels de Région.

Vote FO : Contre

Organisation de la Direction des Finances (DF)

Objectifs

Les pistes d'amélioration de l'organisation ont été définies collectivement par le comité de direction élargi de la direction des finances, en lien avec leurs agents.

L'évolution de l'organisation de la direction des finances doit permettre de répondre à 5 objectifs :

1. Renforcer la sécurisation de l'exécution administrative et financière
2. Outiller le système d'information décisionnel financier
3. Prendre en compte les nouveaux enjeux liés aux recettes et à la dette
4. Renforcer la capacité à mener des projets de modernisation des finances
5. Fluidifier le fonctionnement de la direction des finances, tant en interne qu'avec les directions partenaires. Chacun de ces objectifs a fait l'objet d'un chantier dédié, porté par un binôme du comité de direction, afin de déterminer la meilleure manière d'y répondre (amélioration des processus, ajustement de l'organisation, modernisation des outils...)

Position FO:

FO a toujours eu comme éthique son indépendance au service de la défense des droits des agents.

Vu les difficultés d'avancement de grade, FO se félicite des évolutions envisagées à la Direction des Finances.

Cependant, ces changements ne résolvent pas le problème : le travail de cette direction est trop important pour le nombre d'agents disponibles.

Vote FO: Abstention



Présentation de l'Organigramme détaillé de la DRH

Objectifs de la réflexion organisationnelle

En déclinaison de la feuille de route stratégique de l'administration régionale, la Direction générale des services entend placer la « relation usager » au cœur de la réflexion organisationnelle de la DRH, autour de plusieurs objectifs :

- Établir et promouvoir une politique de ressources humaines à la hauteur des enjeux sociétaux, territoriaux et technologiques de la Région,
- Positionner la DRH comme un acteur clef, au service des agents (disponibilité, écoute, prise en compte des besoins, engagement de service, évaluation dans le cadre d'une amélioration continue),
- Favoriser la mobilisation des équipes et le bien-être au travail, l'engagement et la cohésion, en tenant compte de la localisation des agents
- Créer les conditions de la dynamique collective et adopter une culture commune, en termes de management, de pilotage et de performance de l'activité de la DRH.

Position FO :

FO souhaite déjà souligner que pour le point 3, il est noté : « le diagnostic partagé avec les OS ». FO tient à indiquer que le terme utilisé « partagé » n'est pas le bon mais plutôt « présenté » par la collectivité.

De plus, pour donner suite à cette réorganisation, FO souhaiterait qu'un tableau de tous les postes soit mis à disposition des agents de la D.R.H. afin que ceux-ci puissent se positionner. En effet, à l'heure actuelle, plusieurs agents souhaiteraient changer de missions.

FO est particulièrement choquée de la philosophie qui ressort de cette réorganisation. En particulier, au sein du Service appui RH mutualisé l'unité **« Gestion et Coordination de la relation client » !**

Il est évoqué des portefeuilles pour gérer les agents des directions opérationnelles, un portefeuille pour les agents dépendant de la Direction Générale. Mais qu'en est-il des agents des directions support (ni opérationnelles ni dépendant directement de la DG) comme c'est le cas de la DF, Moyens Généraux, DRH, DSI...

Enfin, FO a regretté la suppression du poste de gestionnaire retraite à Clermont-Ferrand. FO rappelle son attachement à un contact humain de proximité sur les hôtels de Région.

Vote FO : Contre

Développer l'Accès au Numérique **pour les Agents des Lycées**

Pour Information

Les objectifs généraux

- Favoriser l'inclusion numérique du personnel technique des lycées
- Réduire les inégalités tant en termes d'accès aux outils qu'en termes de compétences
- Renforcer l'offre de formation et d'accompagnement des agents des lycées Favoriser l'autonomie et l'usage des outils informatiques dans les lycées

Position FO:

FO remercie les agents de la DEL qui dans un contexte de souffrance au travail se sont investis dans cette enquête.

Les besoins de formation identifiés interrogent FO : ils révèlent une méconnaissance de la réalité des agents.

Au Comité régional de l'Orientation C.N.F.P.T. nous avons travaillé sur une étude de l'Insee où *l'illectronisme (c'est-à-dire l'illettrisme numérique) toucherait 12 % de la population.*

Or on constate que les actions de formation de base ne sont pas mises en priorité.

La découverte et la prise en main sont inscrites en deuxième position pour les agents et en 9ème pour les encadrants alors même que c'est une priorité absolue.

La découverte de l'intranet et de la messagerie, avant même celle de l'ordinateur, (classé en 3ème position pour les agents et en 8ème pour les encadrants) interroge également sur la cohérence de ce projet.

Qui va assurer la formation de nos collègues ?

Qui sont les « prestataires de formation » ?

Nous rappelons l'attachement de FO à privilégier des formations internes c'est-à-dire réalisées par des agents régionaux pour des agents régionaux.

G.F.D. - Certes l'outil de Gestion des Frais de Déplacement est une usine à gaz mais de là à considérer que les agents doivent en faire une priorité dans leur apprentissage pose un réel problème.

CHRONOTIME – La vraie demande des agents est encore une fois ignorée ! Pourtant c'est bien la première revendication des collègues que nous rencontrons sur le terrain : avoir accès à leur emploi du temps ! Nous ne pouvons donc qu'une fois de plus vous interroger à quel moment les agents pourront-ils enfin avoir des droits (au moins en consultation) sur ce logiciel de GTA (Gestion des Temps et des Activités) ?

ENT - une fausse priorité. FO souhaiterait savoir pourquoi les moyens sont dépensés au service de l'ENT de l'éducation nationale ?

INSER – Comment justifiez-vous que seuls les encadrants soient formés à l'usage de ce logiciel de gestion des évaluations ? Vous rendez-vous compte que de cette façon vous allez multiplier les recours et les contentieux.

Proposition de Rétroplanning conjoint DEL DSI DRH

Un planning volontariste mais intenable

Un déploiement prévu avec 6 contrats de mission (2 à Clermont Ferrand, 4 à Lyon), FO est donc inquiet pour les collègues de l'académie de Grenoble.

« Charte d'usage de l'espace numérique et des PC » FO est particulièrement choqué qu'une telle charte n'ait jamais été présenté aux OS.



Question Diverse

Lors du CST du 28 mars 2024, oui vous avez bien entendu 2024 ! consacré à l'énième réorganisation de la DSI vous avez décidé, notamment, la création de deux Directions Adjointes et d'un service utilisateurs

Près de deux ans plus tard, le constat est le suivant :

1. Les destructions prévues ont bien eu lieu à l'image du service USECO supprimé d'un trait de plume (mais 5 agents restent rattachés à ce feu service)
2. Les 13 personnes dédiées au numérique éducatif restent au statut de "simple" unité malgré leur effectif et un budget représentant près de 50% de la DSI.
3. En revanche, les créations des deux Directions Adjointes et du Service Utilisateurs n'ont, à notre connaissance, strictement pas avancé.

A l'heure du départ du DSI, les agents de cette direction sont usés par les annonces répétées de bonnes intentions. C'est pourquoi F.O. vous demande ce qui est prévu pour cette direction.

L'exécutif n'a pas été en capacité ou n'a pas souhaité apporter de réponse se contentant d'informer que le poste de Directeur de la DSI sera prochainement ouvert au recrutement et qu'une Directrice adjointe prendra son poste au 1er mars.



Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Bureau de LYON	Tel : 04.26.73.40.22
Bureau de CLERMONT-FERRAND	Tel : 04.73.31.62.94
Secrétaire Général Jérôme DUPIN	Tel : 07.60.95.10.16
Trésorier Général Serge CHAUVIN	Tel : 06.64.96.84.31

Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes 59 BD Léon Jouhaux 63000 Clermont-Ferrand

<https://fo4319.wixsite.com/auvergnerhonealpes>